



Déclaration de l'Unsa Education au CTA du 13 octobre 2021

Être reconnus et respectés pour remédier au déficit d'attractivité de nos métiers .

Nos métiers souffrent d'un manque d'attractivité. L'UNSA Éducation demande des solutions pour les difficultés globales qui remontent de nos collègues. Au-delà des solutions pour pallier les difficultés de l'année, nous demandons des perspectives pour des améliorations durables.

Pour l'UNSA Éducation, la satisfaction des personnels de retrouver les élèves est une caractéristique positive et importante de ce début d'année scolaire. Compte-tenu de la présence du virus et des protocoles à mettre en œuvre pour maîtriser sa circulation, il n'est pas encore possible de parler d'un retour à la normale, mais la plupart des personnels tendent à se rapprocher de l'exercice de leurs métiers hors crise sanitaire.

Cette amélioration, en souhaitant qu'elle dure, nous nous en réjouissons. Néanmoins, nous alertons sur le fait qu'elle ne suffira pas à répondre à la dégradation de la qualité de vie au travail constatée bien avant la crise et aggravée par la crise elle-même. Pour que les personnels de notre ministère retrouvent la satisfaction au travail, il faut restaurer la reconnaissance et le respect. La reconnaissance et le respect passent notamment par les conditions de rémunération, mais pas uniquement.

Pour l'UNSA Éducation, le constat à ce stade de l'agenda social est hétérogène. **Pour la filière administrative, le relevé signé avec le ministère par A et I Unsa et l'Unsa Education indique que les choses ont été amorcées positivement nationalement, mais il convient maintenant de réussir leur mise en œuvre concrète dans notre académie.** Il faut aussi s'attaquer au manque de postes.

D'autres évolutions sont à acter positivement et constituent des avancées, c'est le cas des mesures en **faveur des AESH**, de **l'extension des bénéficiaires de la prime d'attractivité pour les enseignants, CPE et PsyEN**, de la circulaire du 25 août relatives **aux fonctions et conditions de travail des directeurs d'école**, des mesures pour les carrières des inspecteurs de l'Education nationale et, dans une moindre mesure pour les inspecteurs d'académie – inspecteurs pédagogiques régionaux. **Certaines de ces avancées sont importantes** et d'autres sont des premiers pas. Pour la direction d'école par exemple, qui fera l'objet d'un point de ce CTA, la proposition de loi Rilhac qui crée la fonction de directrice ou directeur d'école, les reconnaissant comme pilotes pédagogiques de leur équipe sans en faire des supérieurs hiérarchiques est globalement positive, les améliorations concrètes seront à discuter dans le cadre du dialogue social avec le ministère, où, comme à son habitude, l'Unsa Education prendra toute sa place et continuera d'agir. Il est inenvisageable de rester sur un statu quo, tant les légitimes attentes des directrices et directeurs sont grandes. Elles ne doivent pas être déçues.

Dans chaque cas, l'UNSA Éducation et ses syndicats se sont investis pour obtenir le mieux et ont reconnu les progrès quand c'était le cas. Il reste encore beaucoup à faire

et notre fédération compte bien poursuivre autant que possible ce travail. Il apparaît néanmoins que **les mesures qui pourront être actées d'ici la fin de ce quinquennat ne suffiront pas à inverser l'accroissement du déficit d'attractivité des métiers dans notre ministère.** Un déficit chronique inquiétant pour l'École publique qui joue un rôle central dans notre société. Les causes sont multiples. **Il faut résoudre la question des trop faibles rémunérations et aussi celle de la chute du bien-être au travail.**

Dans notre baromètre annuel des métiers de l'Éducation, à la question « conseillerez-vous votre métier à un jeune de votre entourage ? », nos collègues ne sont plus que 28 % à répondre oui. **Pour l'UNSA Éducation, la reconnaissance et le respect nécessaires passent également par le fait d'avoir les moyens d'exercer son métier.**

Nous l'avions dénoncé, les postes supprimés dans le second degré auxquels se sont substituées des HSA mettent en tension le système mais également les personnels sous une lourde charge de travail, encore aggravée par l'alourdissement des effectifs dans les classes, conséquence de la progression démographique dans le second degré. **Quid du recrutement des AED et des contractuels ?** Le fonctionnement au quotidien des établissements s'en trouve chaotique. Les besoins des élèves restent également sans réponse dans certains secteurs par **manque d'assistants sociaux, de psychologues, d'infirmières, sans parler de la pénurie de médecins de l'éducation nationale qui s'aggrave d'année en année.** A ceci s'ajoute que, dans le premier comme dans le second degré, des élèves en situation de handicap (ou en attente de reconnaissance) qui sont en attente de solutions d'accompagnement ou bien avec des temps d'accompagnement déconnectés de leurs besoins réels. D'autres élèves, pourtant notifiés, patientent plus ou moins paisiblement dans nos classes pour accéder aux structures spécialisées manquant de places. Les personnels se retrouvent face à des dilemmes éthiques usants et décourageants, parfois à des risques psycho-sociaux liés à des violences verbales et même physiques, même à l'école primaire.

Respecter les personnels, c'est aussi être capable de ne pas réduire les personnels à une identité matricule. c'est montrer rapidement un soutien et un accompagnement aux personnels en difficulté, dans des situations de conflits avec des familles par exemple. Il ne s'agit pas ici de nier les préoccupations et la mobilisation de la DGRH sur le sujet. Pourtant, il faut prendre à bras le corps le sujet de la sous-administration et du sous-encadrement de notre ministère, et remettre les représentants du personnel en capacité d'accompagner chaque personnel et d'attester auprès de lui qu'il a été traité avec équité (je pense en particulier à la perte de compétences des CAP suite à la loi fonction publique, qui sera à jamais une tâche indélébile à nos yeux), faute de quoi la gestion humaine des ressources tant attendue n'aura pas lieu.

Pour conclure cette déclaration, je voudrai avoir une pensée pour notre collègue Samuel Paty.

Pour l'Unsa Education, il est indispensable que l'ensemble de la communauté éducative et de la Nation honorent la mémoire de Samuel Paty. Il a été la victime du fanatisme et de l'obscurantisme en voulant éduquer les plus jeunes afin de leur permettre de vivre libres et égaux. C'est pourquoi ce temps de commémoration est important et doit permettre à toutes et tous, de déployer vendredi prochain et les jours suivants, des dispositifs pédagogiques visant la compréhension par les élèves du principe de laïcité, afin de lui rendre hommage.

L'éducation à l'esprit critique, à la liberté d'expression doit s'inscrire dans un processus éducatif continu.

Je vous remercie pour votre attention.

Magali Leclaire, secrétaire régionale de l'Unsa Education.

